

Résidence « Plein Soleil »
16, Avenue de Saragosse
64000 PAU

Tél. : 05 59 30 12 24
Email : contact@belly-associes.fr

Mission Locale pour les Jeunes « Pau-Pyrénées »
Tour de la République - 8, rue Carnot
64000 Pau

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Adhérents de l'Association MISSION LOCALE DES JEUNES PAU PYRENEES,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RAPPELS DES RESPONSABILITES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

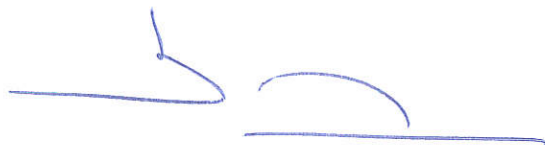
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Pau, le 25 juin 2026
SAS BELLY ET ASSOCIES



Bertrand BELLY
Président



Dominique MONREPOS
Commissaire aux Comptes associée

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
de l'Association MISSION LOCALE DES JEUNES PAU PYRENEES
- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 -

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...	12 072.00	12 072.00				
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0.17		0.40
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	148 774.20	142 860.46	5 913.74		14 320.85	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0.09		0.09
Participations	3 000.00		3 000.00		3 000.00	
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés	156.22		156.22		156.22	
Prêts						
Autres immobilisations financières	50.00		50.00		50.00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	164 052.42	154 932.46	9 119.96	0.26	17 527.07	0.49
Stocks et en-cours						
Créances				20.48		12.97
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	697 029.76		697 029.76		448 854.86	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	8 979.08		8 979.08		4 295.92	
Charges constatées d'avance	8 010.63		8 010.63		6 590.21	
Valeurs mobilières de placement	500 000.00		500 000.00	14.34	500 000.00	14.11
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	2 262 731.15		2 262 731.15	64.91	2 566 964.91	72.43
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	3 476 750.62		3 476 750.62	99.74	3 526 705.90	99.51
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	3 640 803.04	154 932.46	3 485 870.58	100	3 544 232.97	100



BILAN PASSIF

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		2.04		2.01
Fonds propres statutaires	71 233.21		71 233.21	
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves		11.94		11.75
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves	416 373.42		416 373.42	
Report à nouveau	1 889 071.57	54.19	1 548 686.38	43.70
Excédent ou déficit de l'exercice	-58 850.41	-1.69	340 385.18	9.60
Situation nette (sous-total)	2 317 827.79	66.49	2 376 678.19	67.06
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	7 969.31	0.23	8 863.95	0.25
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I) 2 325 797.10	66.72	2 385 542.14	67.31
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	265 256.06	7.61	230 316.67	6.50
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II) 265 256.06	7.61	230 316.67	6.50
Provisions pour risques	20 427.53	0.59	46 227.58	1.30
Provisions pour charges	199 042.00	5.71	175 937.00	4.96
TOTAL DES PROVISIONS	(III) 219 469.53	6.30	222 164.58	6.27
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	126 092.35	3.62	90 149.96	2.54
Dettes des legs ou donations	113 407.72	3.25	144 971.51	4.09
Dettes fiscales et sociales	335 938.93	9.64	366 299.90	10.34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	99 908.89	2.87	104 788.21	2.96
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	(IV) 675 347.89	19.37	706 209.58	19.93
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V) 3 485 870.58	100	3 544 232.97	100



COMPTE DE RÉSULTAT

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services				
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 244 146.15	2 680 850.95	-436 704.80	-16.29
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	4 438.52		4 438.52	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	46 227.58	74 167.11	-27 939.53	-37.67
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés	230 316.67	312 922.22	-82 605.55	-26.40
Autres produits	4 170.69	11.81	4 158.88	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 2 529 299.61	3 067 952.09	-538 652.48	-17.56
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	580 195.42	613 115.81	-32 920.39	-5.37
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	113 110.42	115 354.27	-2 243.85	-1.95
Salaires	1 046 840.86	1 122 868.34	-76 027.48	-6.77
Cotisations sociales	534 819.63	573 829.61	-39 009.98	-6.80
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 407.11	8 795.22	-388.11	-4.41
Dotations aux provisions	43 532.53	46 227.58	-2 695.05	-5.83
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	265 256.06	230 316.67	34 939.39	15.17
Autres charges	30 800.24	56 007.12	-25 206.88	-45.01
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 2 622 962.27	2 766 514.62	-143 552.35	-5.19
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) -93 662.66	301 437.47	-395 100.13	-131.07



COMPTE DE RÉSULTAT

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	42 502.25	45 232.87	-2 730.62	-6.04
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	42 502.25	45 232.87	-2 730.62	-6.04
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	42 502.25	45 232.87	-2 730.62	-6.04
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-51 160.41	346 670.34	-397 830.75	-114.76
Produits exceptionnels (V)		905.85	-905.85	-100.00
Charges exceptionnelles (VI)		0.01	-0.01	-100.00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		905.84	-905.84	-100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 690.00	7 191.00	499.00	6.94
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 571 801.86	3 114 090.81	-542 288.95	-17.41
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 630 652.27	2 773 705.63	-143 053.36	-5.16
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-58 850.41	340 385.18	-399 235.59	-117.29
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature		757.97	-757.97	-100.00
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE		757.97	-757.97	-100.00
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens		757.97	-757.97	-100.00
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.		757.97	-757.97	-100.00
TOTAL	-58 850.41	340 385.18	-399 235.59	-117.29



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL	0		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>	0		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
COMPTÉ DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTÉ D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19	0		
COMMENTAIRE			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 3 485 870.58 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -58 850.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06. L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

L'exercice 2025 est le premier exercice d'application du règlement n°2022-06. L'impact de ce nouveau règlement est une permanence des méthodes, hormis la mise à jour du plan comptable précisée ci-dessous :

Renumération du compte 1317 en 1310 et du 1390 en 1391.

Renumération du compte 1530 en 1521.

Renumération du compte 250 en 260.

Renumération du compte 4387 en 4390.

Renumération du compte 467 en 468.

Renumération du compte 531 en 530.

Renumération du compte 777 en 747.

Renumération du compte 791 en 6490.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour pensions et obligations similaires :

La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 5 578 € (austement par rapport au bilan d'exécution 2024 : 14 850 € (objectif non atteint 9 jeunes sur 532 jeunes au total)).

Les différents paramètres pour calculer cette provision sont les suivants :

Taux d'actualisation :	2.50 %
Table de mortalité :	INSEE 2022- 2024
Départ volontaire à la retraite :	64 ans
Taux de turn over :	faible
Taux moyen des charges patronales :	54 %

Provisions pour risques et charges :

- ERIP 2024 :	5 578 € (austement par rapport au bilan d'exécution)
- CEJ 2025 :	14 850 € (objectif non atteint 9 jeunes sur 532 jeunes au total)

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dérogation de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Dérogation de durée	REPRISES	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Nouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immob. incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Constr.								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
A. TOTAL								



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Prov. pour reconst. gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	175 937	23 105		199 042
Provisions pour litiges				
Prov. pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
Prov. pour chiges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	46 228	20 428	46 228	20 428
- incorporelles				
- corporelles				
Sur immobilisations				
- Titres mis en équivalence				
- titres de participation				
- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	222 165	43 533	46 228	219 470
TOTAL GÉNÉRAL	222 165	43 533	46 228	219 470
Dont provisions pour pertes à terminalison				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				
Dont dotations & reprises				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Reprises de l'exercice non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chiges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	46 228	20 428	-46 228	0	20 428
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :	222 165	43 533	-46 228	0	219 470
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles					



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT BRUT			A 1 an au plus			A plus d'un an		
	MONTANT BRUT			A 1 an au plus			A plus d'un an		
Créances rattachées à des participations									
Prêts (1) (2)									
Autres immobilisations financières	50						50		
Clients douteux ou litigieux									
Autres créances clients	697 030			697 030					
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.									
Personnel et comptes rattachés	208			208					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	761			761					
Impôts sur les bénéfices									
Etat & autres									
Taxe sur la valeur ajoutée									
coll. publiques									
Autres impôts, taxes & versements assimilés	2 825			2 825					
Divers									
Groupe et associés (2)									
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 186			5 186					
Charges constatées d'avance	8 011			8 011					
TOTAUX	714 069			714 019			50		

- (1) Montant des Créances représentatives de titres prêtés
- (2) Prêts accordés en cours d'exercice
- (3) Remboursements obtenus en cours d'exercice
- (4) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)
- (5) Créances reçues par legs ou donations

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	8 011
Exceptionnelles	
TOTAL	8 011

PRODUITS À RECEVOIR

UNIFORMATION : 2 825 €
SS : 761 €
Intérêts à recevoir : 30 860 €
Avoir à recevoir sur factures fournisseurs : 2 403 €



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Fonds dédiés CEJ 2024 : 230 317 C - reprise en 2025 230 317 C = 0 C
Fonds dédiés CEJ 2025 : 265 256 C

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	126 092	126 092		
Fournisseurs & comptes rattachés	101 171	101 171		
Personnel & comptes rattachés	225 340	225 340		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 690	7 690		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées	1 738	1 738		
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	213 317	213 317		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	675 348	675 348		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.				
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				
(3) Autres dettes reçues par legs ou donations	113 408	113 408		

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

Factures fournisseurs non parvenues : 54 955 €
Provisions pour congés payés et charges associées : 161 827 €
Part de subvention ERIP revenant aux autres missions locales : 99 909 €

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	54 955
Autres emprunts obligataires	161 827
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 909
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	316 691

COMMENTAIRE

MLPAU - ASSOCIATION MISSION LOCALE PAU

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

NOTE SPECIFIQUE

La gestion du Fonds d'Aide des Jeunes au titre de 2025 fait apparaître les mouvements suivants :

- Versements (Frais de gestion et aides) du Conseil Départemental : 47 250 €
- Dépenses engagés par la Mission Locale de Pau : 40 434 €

Il en ressort un trop perçu d'un montant égal à 6 816 € à recouvrer par le Conseil Départemental au titre de 2025.

CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association bénéficie :

- de locaux :
 - Les Antennes :
 - Billère : Centre d'Animation Le Lacadi, 41 bis avenue Lalanue, 9 m2, valeur non requise.
 - Lons : CCAS, 13 rue de la Mairie, valeur non requise.
 - Nay : Hôtel de Ville, 13 place de la République, 185 m2, valeur non requise.
 - Pau (Hameau) : CEDH, 74 bis avenue de Burros, valeur non requise.
 - Pau (Saragosse) : Maison du Citoyen, 2 rue du 8 mai 1945, 17 m2, valeur non requise.
 - Les Permanences :
 - Lescar : Maison de la Cité, place Royale, valeur non requise.
 - Poey de Lescar, 4 rue Principale, valeur non requise.
 - Gélous, 38 rue Eugène Daure, valeur non requise.
 - Gan, CCAS, 2 rue du Neez, 757,97 €.
 - Bordes, Mairie de Bordes, 27 avenue Gaston Fébus, valeur non requise.

- de partenaires : L'information relative à la valorisation de ces concours n'est pas connue.



Résidence « Plein Soleil »
16, Avenue de Saragosse
64000 PAU

Tél. : 05 59 30 12 24
Email : contact@belly-associes.fr

Mission Locale pour les Jeunes « Pau-Pyrénées »
Tour de la République - 8, rue Carnot
64000 Pau

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Adhérents de l'Association MISSION LOCALE DES JEUNES PAU PYRENEES,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

Les conventions conclues ou poursuivies au cours de l'exercice sont décrites dans le document ci-joint.

Fait à Pau, le 25 juin 2026
SAS BELLY ET ASSOCIES

A stylized signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Bertrand BELLY
Président

A stylized signature in blue ink, featuring a large loop at the top and a series of smaller loops and strokes below.

Dominique MONREPOS
Commissaire aux Comptes associée

Liste des conventions 2025 passées avec les administrateurs.

Administrateurs	Nature	Numéro	Action	Montant	Paiement
DREETS	Subvention	22 102 URNA 64 E 1706 170 - Avenant 4	CPO + CEJ + OF	1 187 314,00 €	50% au 1er semestre, le solde à la signature et régul du CEJ en N+1
	Subvention	64640015 24 DS01 75R0000751	Réseau de Parrainage	2 440,00 €	100% le mois suivant la notification
	Subvention	24 102 URNA 64 E 1702 023 Avt 1	Réseau de Parrainage	17 690,00 €	100% à la signature
Conseil Départemental	Subvention	convention	Fonctionnement Général	89 733,00 €	80% le mois après la signature, 20% au bilan intermédiaire au 31/10
	Subvention	convention	Frais gestion FAJ	2 250,00 €	A la signature
Région Nouvelle Aquitaine	Subvention	42779010	ERIP	31 000,00 €	50% à la signature / le solde au bilan
	Subvention	NA-43666110	Fonctionnement Général	216 538,50 €	60% à la signature de la convention, le solde au bilan.
EPCI					
CDA Pau Béarn Pyrénées	Subvention	convention	Fonctionnement Général	446 500,00 €	70% à la signature et le solde au bilan
	Subvention	convention	Fonctionnement Général	72 192,50 €	80% sur présentation du BP et 20% au bilan
CC Pays de Nay	Subvention	notification	Socle	126 330,37 €	50% en mai et 50% en septembre
	Subvention	notification	Avenir Pro	10 339,59 €	Acompte au bilan intermédiaire et solde au bilan final

